

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

47 Lot-et-Garonne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------|
| CHIFFRES-CLÉS | page 5 |
| CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS | |
| 68 interventions auprès des communes | pages 8-9 |
| Créer une nouvelle centralité : Cocumont | page 10 |
| Habiter ici ensemble : La Sauvetat-du-Dropt | page 11 |
| De la Maison aux assiettes au domaine de Senelles : Bias | page 12 |
| Une nouvelle place : La Réunion | page 13 |
| L'urbanisme participatif au service d'un projet de village : Bazens | page 14 |
| Interventions auprès des EP CI, Pays et syndicats | page 15 |
| CONSEILLER LES PARTICULIERS | |
| Améliorer la qualité architecturale et urbaine | page 18 |
| Soigner sa façade | page 19 |
| Le conseil en énergie | pages 20-21 |
| SENSIBILISATION | |
| Un projet pour mon village : cycle de formations | page 24 |
| Publications | page 25 |
| Rêver le musée : architecture et design graphique | pages 26-27 |
| Ruralité et proximité | pages 28-29 |
| L'ASSOCIATION | |
| Bilan comptable | page 32 |
| Équipe et Conseil d'Administration | page 33 |
| 226 adhérents | page 34 |
| Partenariats | page 35 |



ÉDITO

RÉPARER PLUTÔT QUE RECONSTRUIRE



Les collectivités sont actuellement invitées à répondre massivement aux injonctions d'investissement du Plan de Relance. Pour les élu·e·s, cette responsabilité de commanditaire public peut représenter une belle occasion de de s'interroger sur les investissements dits " durables ".

Le bâtiment durable se présente comme un bel édifice, neuf et doté de nombreux gadgets technologiques : panneaux solaires, toitures végétalisées, isolation conséquente... Mais ce type de construction a bien souvent, à court et moyen terme, un impact important sur l'environnement : consommation de ressources, utilisation d'énergies fossiles, production d'énergie pour fabriquer les matériaux et construire.

Par ailleurs, même si chaque nouveau bâtiment consomme 50 kwh/m² an, il est évident qu'en agissant sur un nombre limité de constructions (1% en renouvellement), nous ne résoudrons le problème énergétique que de manière marginale.

Ne devrions-nous pas saisir cette opportunité du Plan de Relance pour faire le choix, probablement plus exigeant, de la réutilisation vertueuse plutôt que la construction ?

Si on compare des projets entre réutilisation et construction neuve, une étude récente américaine* a démontré que pour l'ensemble des paramètres (changement climatique, santé, qualité des écosystèmes et épuisement des ressources), le bilan comparatif est toujours aux bénéfices de la réutilisation.

Sans même intégrer des considérations patrimoniales (qui demeurent essentielles pour le CAUE), la conclusion par les exemples étudiés est imparable. S'il est possible de réutiliser plutôt que de démolir et reconstruire, alors faisons-le ! Si nous pouvons le faire BIEN, c'est encore mieux ! En effet la réparation de l'ancien doit aujourd'hui chercher à égaler la construction neuve pour assurer une plus grande pérennité aux investissements consentis.

En 2021, avec l'accompagnement des conseillers du CAUE, donnons à ces bâtiments anciens une nouvelle vie, avec des matériaux durables, recyclés ou recyclables, et surtout les plus locaux possibles.

En suivant cet adage : réparer plutôt que reconstruire, la revitalisation de nos bourgs deviendra une réalité durable.

* La valeur environnementale de la réutilisation du bâti (The environmental Value of Building Reuse - Preservation Green Lab / National Trust for historic preservation)



Valérie TONIN
Présidente du CAUE47
depuis le 18 novembre 2020



Michel MASSET
Président du CAUE 47
jusqu'au 18 novembre 2020



CONSEILLER LES PARTICULIERS

Architecture et urbanisme



242
CONSEILS DONNÉS



82%
DES CONSEILS CONCERNENT
DES BÂTIMENTS EXISTANTS

Espace Info-Énergie



1400
DEMANDES TRAITÉES



72 %
DES CONSEILS DONNÉS
PAR TÉLÉPHONE

SENSIBILISATION

8 animations



183
PARTICIPANTS



3
CONFÉRENCES



40
ÉLU-ES FORM-ÉES

*11 200 visites sur
nos sites web*



76
PHOTOGRAPHIES REÇUES
Concours Ma ruralité heureuse

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS



102
RENDEZ-VOUS
SUR LE TERRAIN



68
INTERVENTIONS COMMUNALES



6
CONVENTIONS DE PARTENARIAT
(EPCI / COMMUNE / PAYS)

L'ASSOCIATION



6 BUREAUX
3 CONSEILS D'ADMINISTRATION
1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



7
ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS
DANS L'ÉQUIPE



207
COMMUNES
ADHÉRENTES



68
INTERVENTIONS
AUPRÈS DES
COMMUNES



CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

CE QUE DIT LA LOI



«Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

[...] Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

[...] Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.»

Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture

«Il (*le CAUE*) est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement (...).»

Extrait de l'article 2 du décret n°78-172 du 9 février 1978

Conseiller les collectivités

68 interventions auprès des communes



Le CAUE est pour les élus un outil d'aide à la décision. Il donne un cadre de réflexion et aide à évaluer la pertinence d'une initiative. En agissant en amont du projet, le CAUE aide la collectivité à définir la juste commande et contribue à contenir et à maîtriser les coûts. L'intervention du CAUE est gratuite pour ses adhérents. Elle ne relève pas du champ de l'assistance à maîtrise d'ouvrage qui constitue une prestation intellectuelle rémunérée, conclue dans le cadre d'un marché public. Après avoir sollicité par écrit le CAUE, la commune reçoit la visite d'un conseiller. Le conseiller intervient en apportant un premier niveau de conseil puis, si la collectivité le souhaite, un accompagnement plus approfondi.

21 • BÂTIMENT ÉNERGIE

Aiguillon | Réhabilitation du local de l'association Les Francas **

Aiguillon | Extension-rénovation du gymnase Jamet

Allemans-du-Dropt |

Réhabilitation d'un logement communal

Barbaste | Climatisation-confort d'été du restaurant scolaire (dossier DETR)

Castelnaud de Gratecambe |

Rénovation de la crèche

Castillonnès | Préconisations pour la rénovation de l'accueil de loisirs

Damazan | Rénovation énergétique du groupe scolaire**

Fongrave | Rénovation d'une salle de sports (AT 47)*

Grézet-Cavagnan | Modernisation du chauffage de la salle des fêtes (dossier DETR)

Grézet-Cavagnan | Rénovation de la cantine scolaire

Lagupie | Rénovation énergétique de la cantine scolaire

Monflanquin | Préconisations pour la rénovation du centre de loisirs "Coulon"

Monflanquin | Préconisations pour la rénovation du bâtiment de la Cte de communes **

Nicole | Rénovation d'un logement communal **

Port-Sainte-Marie | Rénovation-extension de l'école maternelle

Puch d'Agenais |

Réaménagement de la salle des fêtes et du bourg

Pujols | Rénovation globale performante de la salle des fêtes du Palay

Razimet | Rénovation d'un logement communal **

Saint Eutrope de Born |

Préconisations pour la rénovation de l'accueil de loisirs

Saint Jean de Thurac |

Construction d'une salle des fêtes

Taillebourg | Aménagement d'une salle communale (dossier DETR)

18 • ESPACE PUBLIC

Allemans du Dropt |

Aménagement des espaces publics du bourg (dossier DETR)

Andiran | Aménagement du bourg

Francescas | Aménagement paysager de la place Arragegat

Fumel | Aménagement de deux placettes proche de l'avenue de l'Usine

La Réunion | Aménagement de la place du village

Lévigac de Guyenne | Démarche d'embellissement et de fleurissement du bourg

Masquières | Aménagement de la place du village

Miramont-de-Guyenne |

Aménagement d'une zone Aua - lotissement

Monsempron-Libos |

Aménagement des artères commerçantes de Libos, requalification des rues du Pont et Nationale

Puymirol | Aménagement des espaces publics de la commune

Roquefort | Aménagement des abords de la maison des associations

Sainte Colombe en Bruilhois |

Abords de l'église de Mourrens et réalisation d'un cimetière entièrement paysager

Saint-Léger | Conseils sur différents projets communaux

Saint-Étienne de Fougères |

Aménagement paysager de la place de l'église

Saint-Pardoux-Isaac | Accessibilité PMR et aménagement paysager du cimetière

Le Temple sur Lot | Esplanade de la Commanderie - accès à la Base d'Aviron (AT 47)*

Villeneuve sur Lot |

Aménagement du parvis Sainte Catherine (Action Cœur de Ville)

Xaintrailles | Aménagement de la traverse de bourg (dossier DETR)

15 • PROJET URBAIN

Bazens | Projet de revitalisation du cœur de bourg (Ton Bourg Battant)

Cocumont | Restructuration d'un îlot dans la centralité villageoise (AT 47)* - (Opération de Revitalisation du Territoire)

Coulx | Création d'un habitat rural regroupé

Escassefort | Projet de revitalisation du cœur de bourg (Opération de Revitalisation du Territoire)

Fongrave | Équipements en bord du Lot

Fumel | Requalification de nouveaux quartiers

La Sauvetat du Dropt | Projet d'habitat partagé

Le Temple sur Lot | Étude de la traverse de bourg

Miramont-de-Guyenne | Réinvestissement de la friche Soussial - ancien EPHAD (Petites Villes de Demain)

Paulhiac | Aménagement-extension du village

Réaup-Lisse | Construction d'un foyer communal pour séniors et parcours de santé

Saint Pierre-de-Buzet |

Création d'une nouvelle centralité villageoise

Saint-Sylvestre-sur-Lot | Programmation des travaux sur le patrimoine communal

Sainte Colombe en Bruilhois |

Faisabilité de la création d'une ferme pédagogique et éco-parc (Programme LEADER)

Sauvagnas | Aide à la décision divers projets communaux : bâti vacant, restaurant communal et école primaire.

14 • ARCHITECTURE PATRIMOINE

Agnac | Mise en peinture des portes et portails de l'église Saint Saturnin

Bias | Réhabilitation du Domaine de Senelles (Maison aux Assiettes)

Cassignas | Réhabilitation de l'ancien presbytère

Castillonnès | Réhabilitation d'un secteur du bourg et construction de toilettes publiques

Le Lédat | Restauration globale de l'église Saint Géraud

Le Mas d'Agenais | Réhabilitation du bâtiment annexe à la mairie

Le Mas d'Agenais | Réutilisation du site paroissial Saint Patrick - salle paroissiale et presbytère (AT 47)*

Le Mas d'Agenais | Création de locaux associatifs et logements sur le presbytère et immeuble le Grenier (Opération de Revitalisation du Territoire)

Leyritz-Moncassan | Travaux de rénovation de l'église

Meilhan-sur-Garonne | Réhabilitation d'un hangar industriel en cœur de bourg

Monclar d'Agenais | Agrandissement des locaux de la mairie et déménagement du musée du patrimoine

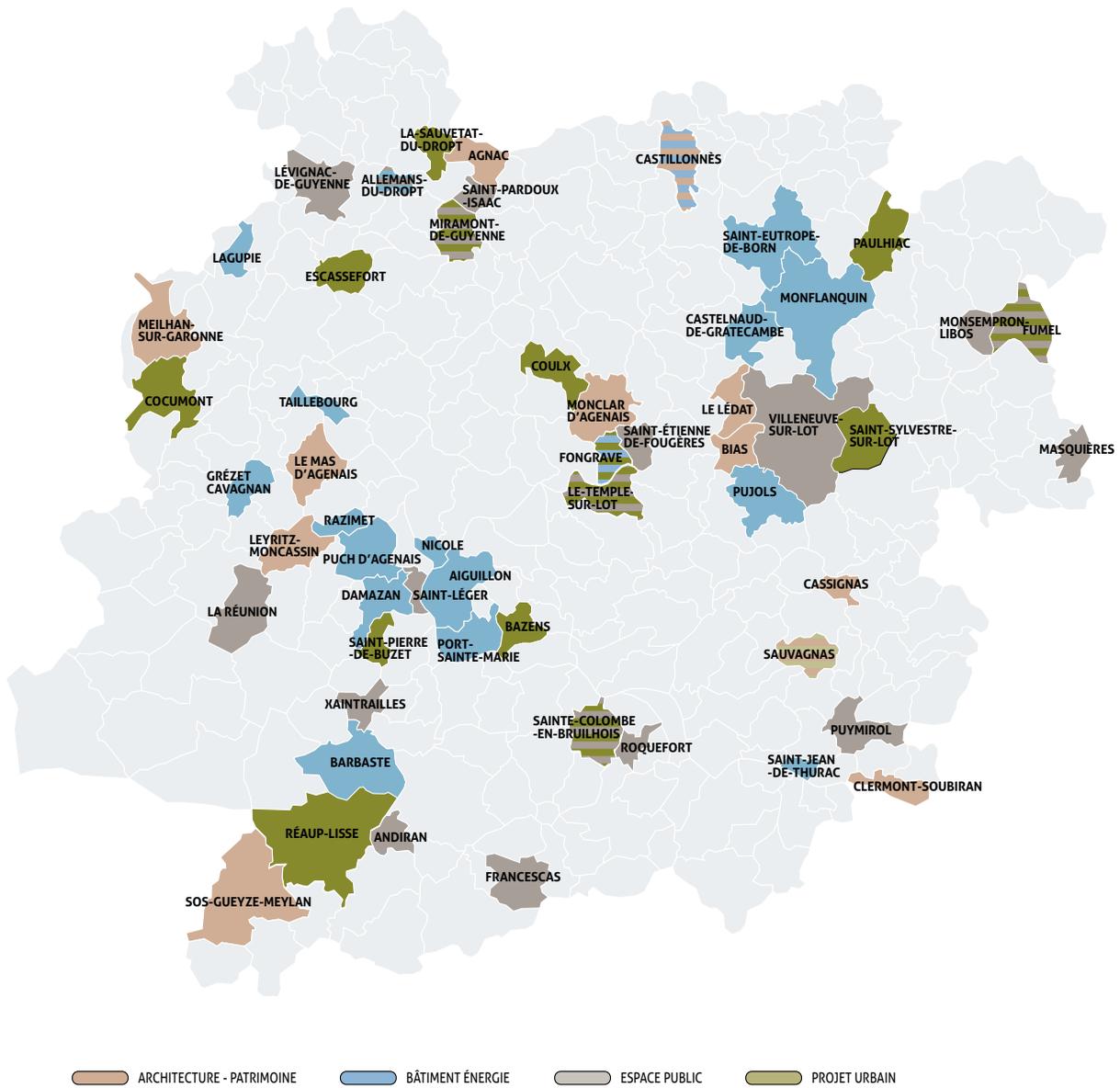
Monclar d'Agenais | Rénovation de logements communaux

Sauvagnas | Réhabilitation d'un immeuble en logements

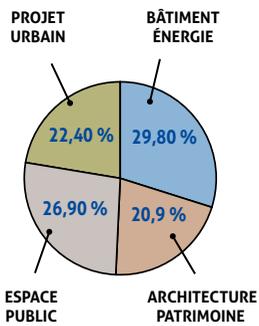
Sos | Restauration d'un bâtiment culturel

* Assistance technique départementale

** interventions effectuées dans le cadre des conventions Territoire à Énergie POSitive (TEPOS). L'assistance à la réalisation de pré-diagnostic énergétiques de bâtiments communaux à rénover constitue une des missions remplies par l'Espace Info-Énergie.



RÉPARTITION | DES INTERVENTIONS PAR THÉMATIQUES ET NIVEAUX



82 %



82 % des conseils donnés portent sur des niveaux 1 (aide à la décision) et 2 (pré-programmation), ce qui confirme que le CAUE exerce cette mission de conseils dans une logique de solidarité territoriale, conformément à ses statuts.

ZOOM SUR ... |

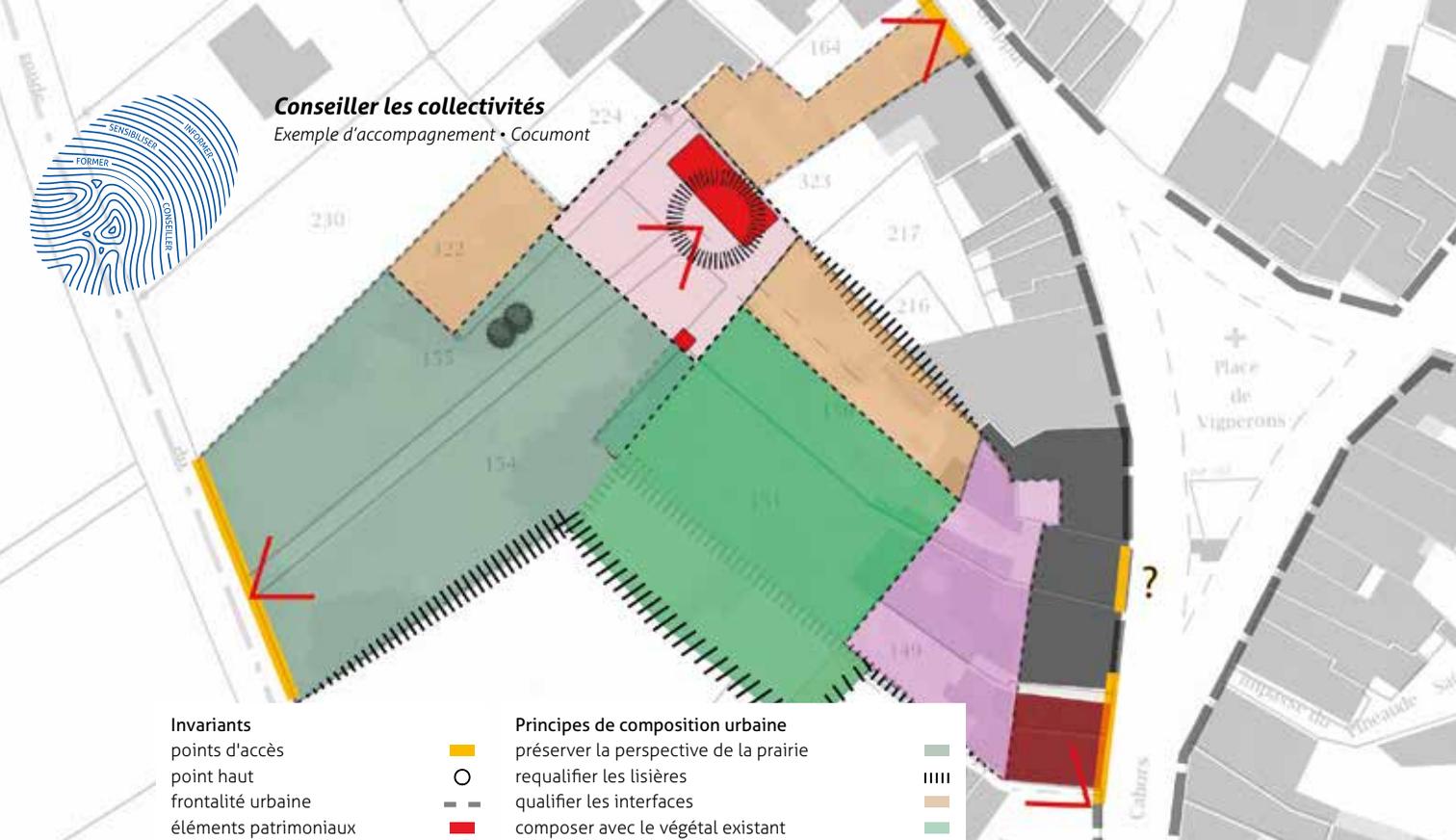
ACTION CŒUR DE VILLE (ACV)
& OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)



Dès 2020, le CAUE a été associé aux comités techniques du Programme Réinventons Nos Cœurs de villes (ACV) à Marmande et Tonneins. Il a aussi participé aux travaux de préfiguration des ORT sur 11 communes de Val de Garonne Agglomération.

Conseiller les collectivités

Exemple d'accompagnement • Cocumont



Invariants

- points d'accès
- point haut
- frontalité urbaine
- éléments patrimoniaux
- arbres remarquables
- connexions visuelles
- démolition

Principes de composition urbaine

- préserver la perspective de la prairie
- requalifier les lisières
- qualifier les interfaces
- composer avec le végétal existant
- intégrer services et logements au cœur d'ilôt
- requalifier l'interface à l'arrière des équipements
- socle en point dominant



CRÉER UNE NOUVELLE CENTRALITÉ

Assistance technique départementale Cocumont

Pôle-relais du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, Cocumont vient d'être classée en Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Accompagnée par l'État et son intercommunalité, la commune souhaite agir sur tous les leviers de la revitalisation de son centre-bourg : habitat, services et commerces, espace public et mobilités. Dès 2019, l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine assure le portage d'un gisement foncier de plus de 7 000 m².

Le CAUE aide les élus à définir des orientations d'aménagement permettant de créer une animation du cœur de bourg :

- | renforcement de la centralité commerciale par une centralité habitée ;
- | réduction de l'artificialisation des sols et l'adaptation au réchauffement climatique ;
- | réactivation du lien social et intergénérationnel.

À l'issue de la démarche participative, coordonnée par le CAUE, les élus définissent un programme de revitalisation urbaine basé sur :

- | la création et la remise sur le marché de logements locatifs bien situés ;



Les élus de Cocumont en juillet 2020 lors des ateliers animés par le CAUE.

- | la réimplantation d'un commerce (bar-restaurant) et la relocalisation du tabac-presse ;
- | la mise en place d'un lieu de rassemblement (halle) ;
- | l'aménagement de liaisons viaires et de parcours apaisés associée à la création de stationnements ponctuels et résidentiels.

Une consultation de maîtrise d'œuvre sera lancée en 2021, par un groupement de commande, associant la commune, Val de Garonne Agglomération et Habitayls. L'équipe lauréate mettra en œuvre ce projet urbain innovant pendant la durée du mandat.



Façade sur cour et accès au potager du futur béguinage. Opérations encore faiblement représentées en Lot-et-Garonne, les béguinages sont des logements collectifs pour seniors souhaitant continuer à vivre chez eux tout en profitant d'une vie en communauté.

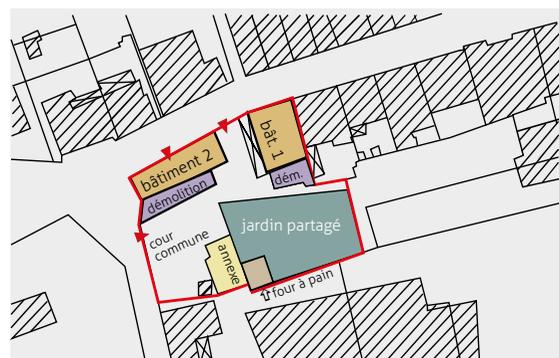
HABITER ICI ENSEMBLE *La Sauvetat-du-Dropt*

Habiter à La Sauvetat-du-Dropt, ce sera bientôt possible, notamment pour des seniors qui aspirent à revenir en centre-bourg où se trouvent encore commerces et services : agence postale, boulangerie-pâtisserie, bar-tabac-restaurant, épicerie multi-services, salon de coiffure, commerces ambulants ainsi qu'une école et un point lecture.

Les élus souhaitent accueillir des personnes qui ne désirent plus rester seules dans une grande maison avec un jardin à entretenir et cherchent un logement de plus petite taille avec des espaces extérieurs à partager (potager et éventuellement des services).

Dans cette perspective, la commune a l'opportunité de faire l'acquisition d'une propriété située en cœur de village, composée de deux bâtiments distincts. Pour conduire les négociations foncières, l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine est sollicité.

L'appui du CAUE a permis alors de clarifier le type de programme envisagé : à mi-chemin entre résidence autonomie, béguinage et logements communaux adaptés.



L'approche de faisabilité-opportunité menée par le CAUE ensuite a permis de vérifier le programme et le nombre de logements dans les deux bâtiments.

L'architecte-conseiller a mis en évidence :

- la création potentielle de neuf petits logements dont un destiné aux visiteurs ;
- la mutualisation d'espaces partagés entre tous les résidents : salle d'activité, potager, four à pain à restaurer, jardin d'agrément...



DE LA MAISON AUX ASSIETTES AU DOMAINE DE SENELLES

Bias

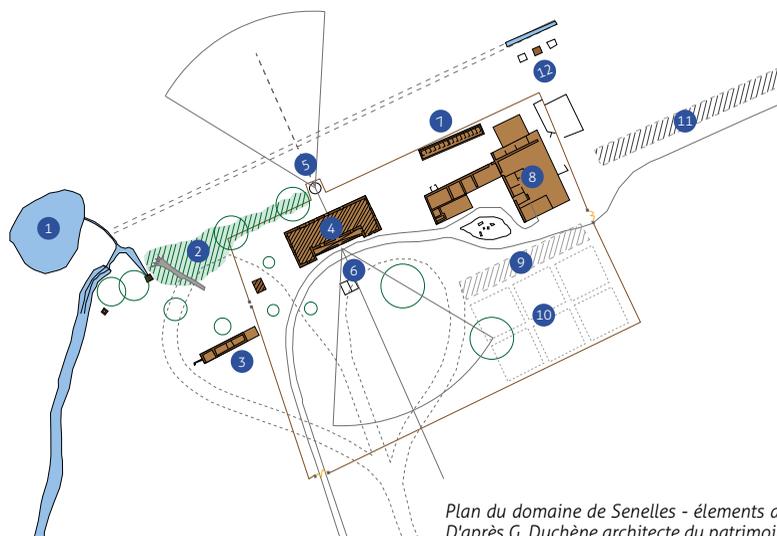
Plus de 600 pièces de céramique ornent les façades de la maison aux assiettes. Cette œuvre originale inscrite aux Monuments historiques en 2012, est née de la volonté de Léon de Brondeau (1820-1906) docteur en médecine, amateur d'art, collectionneur et propriétaire du domaine agricole de Senelles.

Devenue propriétaire du domaine, la commune de Bias a lancé, en 2019, une étude de programmation architecturale muséographique et paysagère en vue de la valorisation touristique et économique du site, qu'elle a souhaité suspendre provisoirement. En 2020, la réhabilitation du domaine est retenue par la mission Bern et se voit réserver une enveloppe de 300 000 €.

C'est dans ce contexte que le CAUE est sollicité. L'architecte-conseiller aide à définir une programmation des travaux à réaliser pour sauver la maison aux assiettes, permettant ainsi à la commune de consulter des maîtres d'œuvre et de choisir un architecte pour mener ces travaux.

Considérant que le domaine dispose de nombreux atouts pour un développement touristique, le CAUE propose de reprendre la démarche programmatique en s'appuyant sur un comité de pilotage composé des acteurs institutionnels (Région, DRAC, Fondation du patrimoine, Département, Agglomération du Grand Villeneuvois, ...).

Dans ce cadre renouvelé, le choix des orientations les plus favorables au développement global du site pourra être mené en 2021 et la convention partenariale avec la mission Bern établie.



- 1 - Étang et zone humide
- 2 - Bambous
- 3 - Orangerie en ruine
- 4 - Maison aux assiettes
- 5 - Promontoire vers le Lot
- 6 - Perspective vers Pujols
- 7 - Poulailier
- 8 - Grange
- 9 - Anciennes écuries
- 10 - Ancien jardin
- 11 - Ancien bâtiment
- 12 - Traces de la laiterie - un bâtiment transformé en cressonnière

Plan du domaine de Senelles - éléments de référence historique du domaine encore présents.
D'après G. Duchène architecte du patrimoine dplg.



UNE NOUVELLE PLACE

La Réunion

Le centre-bourg de la commune, au lieu-dit Mirande, se situe à l'interface de deux paysages : il est adossé au sud à des coteaux boisés, au nord, il s'ouvre sur des collines cultivées ponctuées de petits bosquets. La place du village est plantée de quelques arbres qui entourent un petit terrain de sports et un four en pierres utilisé pour des événements estivaux.

Souhaitant aménager la place du village, dont de grandes surfaces de goudron bicouche sont devenues vétustes, la commune sollicite l'accompagnement du CAUE.

La paysagiste-conseiller a recommandé un aménagement minimaliste permettant à la fois de préserver l'ouverture sur le grand paysage et la fluidité originelle des lieux. Elle a établi un programme d'aménagement où sont identifiés :

- | les usages à préserver ;
- | l'amélioration de la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert : noues, fossés, prairies inondables... ;
- | le traitement des limites du cimetière (diversification des essences : strates herbacée et arbustive, plantes grimpanes).

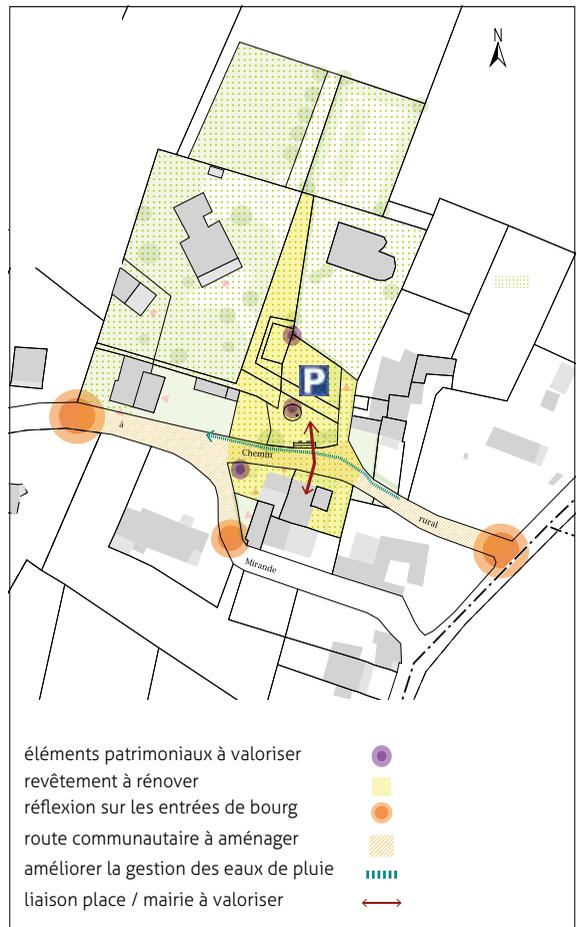
La consultation de maîtrise d'œuvre est ensuite lancée sur la base d'une estimation prévisionnelle des travaux. Des crédits Leader (Fonds Européens) sont réservés pour soutenir l'étude à mener. En 2021, le projet global, qui sera conçu, devra traduire l'esprit d'une centralité villageoise ouverte et accueillante.



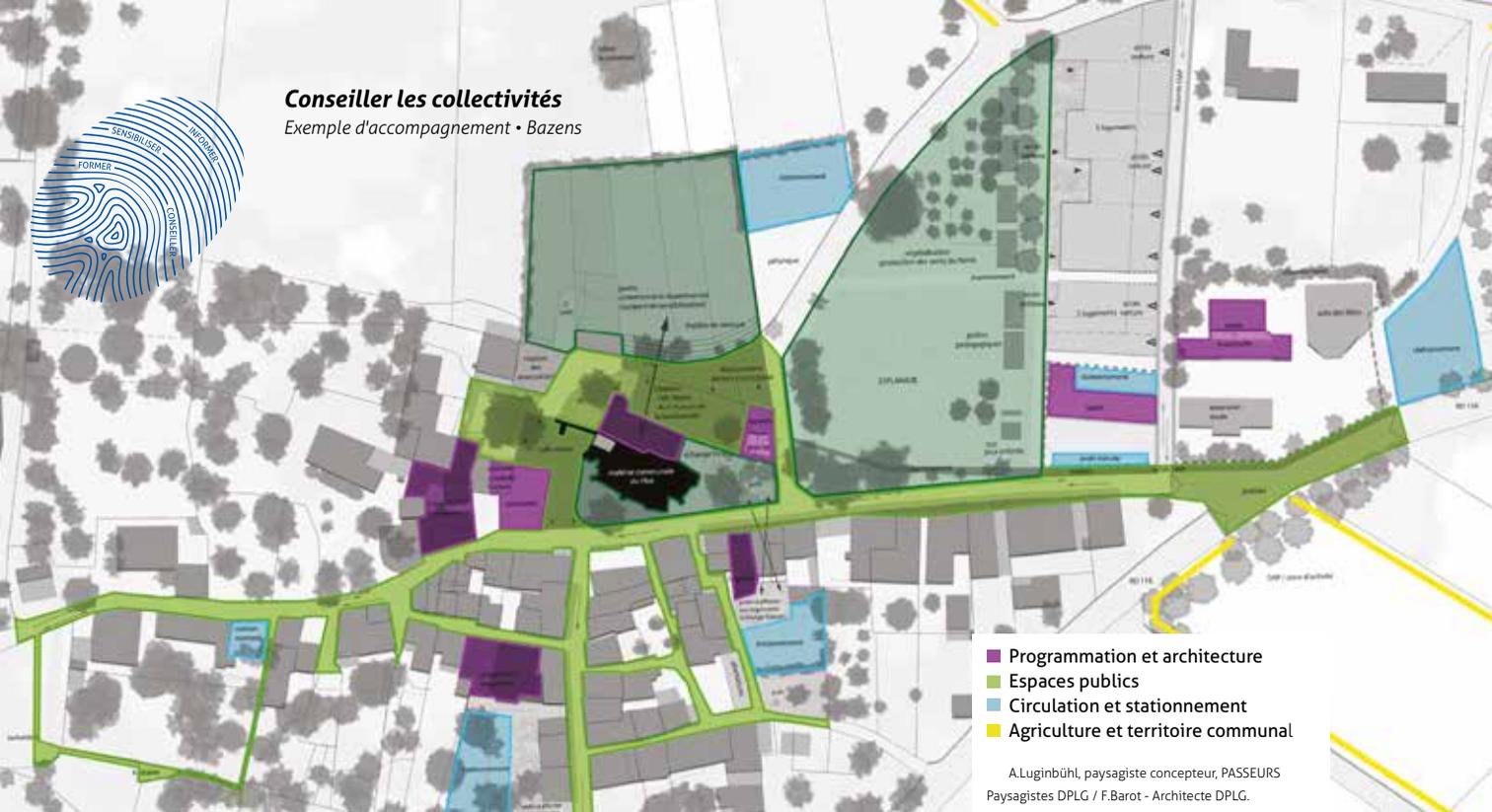
Alignement de prunus le long de l'aire de jeux.



La Réunion : place du village, tilleul remarquable le long de la route communale et pins bordant la salle des fêtes.



Conseiller les collectivités
Exemple d'accompagnement • Bazens



A.Luginbühl, paysagiste concepteur, PASSEURS
Paysagistes DPLG / F.Barot - Architecte DPLG.

L'URBANISME PARTICIPATIF AU SERVICE D'UN PROJET DE VILLAGE

*Expérimentation Ton Bourg Battant
Bazens*

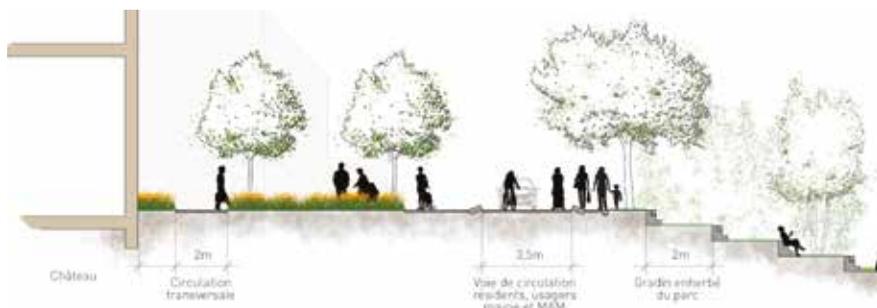
Accompagnée par le CAUE et le SMAVLOT, dans le cadre de l'expérimentation Ton Bourg Battant, cette commune de 550 habitants a adopté une démarche innovante pour conduire son projet. Elle a notamment intégré dans le processus une médiation artistique. Lors d'un premier atelier, animé par un artiste plasticien, associant les habitants volontaires, les abords du château ont été le théâtre de propositions qui interrogent les usages quotidiens des différents espaces vides au cœur du bourg.

Les 4 axes du programme d'actions concernent les bâtiments, les rues et place, les entrées de bourg et les liens du territoire avec l'environnement agricole (réseau de sentiers pédestres).

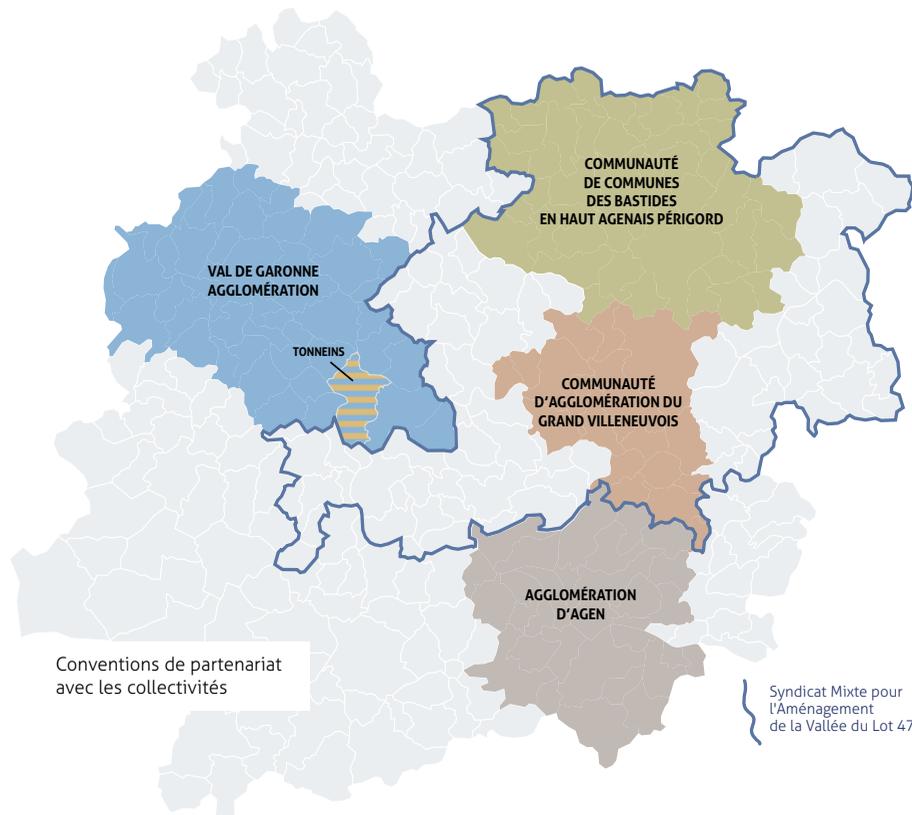


Parmi eux, le changement d'usage du château et la transformation de la place des Abeaux recomposent ce lieu emblématique du village ; ils offrent aussi de nouvelles perspectives d'attractivité touristique avec la proposition d'un parc-arboretum dédié à la biodiversité.

Durant l'été 2021, une opération "coup de poing" va permettre d'expérimenter le devenir de la place des Abeaux, aux abords du château et de l'église. Habitants et élus fabriqueront ensemble bancs, jardinières, estrade avec du bois de récupération pour une préfiguration de cet espace.



Plan de coupe : place du château et du parc
A.Luginbühl, paysagiste concepteur, PASSEURS
Paysagistes DPLG / F.Barot - Architecte DPLG urbaniste.



CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC DES COLLECTIVITÉS

- **Agglomération d'Agen** : permanence conseil architectural et appui à l'équipe d'instructeurs ADS
- **Agglomération du Grand Villeneuvois** : permanence conseil architectural et appui à l'équipe d'instructeurs ADS
- **Communauté de communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord** : expertise et partenariat démarche Territoire à Énergie Positive
- **Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot 47** : valorisation de l'expérimentation Ton Bourg Battant (appui technique et méthodologique)
- **Val de Garonne Agglomération** :
 - préconisations opération façades multi-sites (Clairac, Cocumont, Meilhan-sur-Garonne, Sainte-Bazeille, Saint Barthélémy d'Agenais, Le Mas d'Agenais)
 - élaboration du guide opération façades (cf p.19)
 - expertise et partenariat pour le Comité LEADER Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne
- **Tonneins** : opération façades - avis (expertise) participation au comité de pilotage

INTERVENTIONS AUPRÈS DES EPCI & SYNDICATS

- **Albret Communauté** : accompagnement démarche Territoire à Énergie Positive
- **Val de Garonne Agglomération** : conseils Action Cœur de Ville
- **Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot 47** : partenariat technique en vue de la mise en route du projet RURAL Studio 47

RURAL Studio 47 proposera d'apporter une réponse expérimentale aux besoins d'accompagnement des communes rurales engagées dans la dynamisation de leurs villages. Elle est basée sur l'échange, l'information et l'apport d'une ingénierie dédiée de proximité. Ce projet a été retenu en juillet 2020 par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Il bénéficiera du fonds Expérimentation du Cluster Ruralités (espace de réflexions sur les évolutions de la ruralité en Nouvelle-Aquitaine).

En raison de l'impact de la pandémie sur l'activité de conseils aux particuliers, certains partenariats ont été "mis en sommeil" et reprendront en 2021.



242

CONSEILS ARCHITECTURAUX



1400

DEMANDES
EN MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



CONSEILLER LES PARTICULIERS

CE QUE DIT LA LOI



«Il (le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) fournit aux personnes qui désirent construire ou rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.»

Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture

« Le service public de la performance énergétique de l'habitat s'appuie sur un réseau de plateformes territoriales de la rénovation énergétique. (...) Elles orientent les consommateurs, en fonction de leurs besoins, vers des professionnels compétents tout au long du projet de rénovation et recommandent à tout maître d'ouvrage, public ou privé, de recourir au conseil architectural délivrés par les conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement. »

Article L232-2 – Code de l'énergie

«Un Espace INFO>ÉNERGIE (EIE) développe une mission visant à informer gratuitement et de manière objective le demandeur maître d'ouvrage sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et le changement climatique. Le public prioritaire est le particulier.»

Article 1 de la charte Espace INFO>ÉNERGIE





Conseiller les particuliers

Conseil architectural

L'architecture c'est pour tout le monde !

Chaque particulier, porteur d'un projet de construction, de réhabilitation ou d'extension, peut rencontrer gratuitement un conseiller (architecte-urbaniste-paysagiste) du CAUE.

AMÉLIORER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET URBAINE

Des conseils de proximité

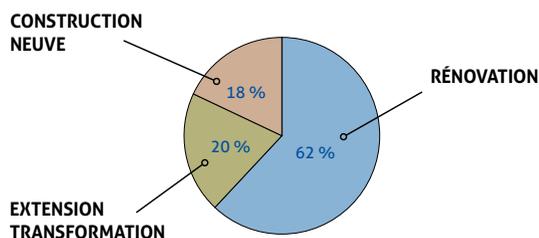


242

CONSEILS DONNÉS

- **91%** des conseils concernent des projets situés en secteur neutre
- **97%** des conseils concernent des projets au stade "Avant le dépôt de la demande d'autorisation"
- **70,20%** des conseils relèvent d'une question architecturale
- **66%** des conseils concernent des maisons individuelles
- **41%** des conseils sont donnés dans le cadre des permanences délocalisées et des opérations façades.

Faire avec l'existant



82 % des conseils donnés concernent des projets de rénovation, d'extension ou de transformation du bâti existant. Agrandir, renouveler son cadre de vie, y apporter du confort, sont autant d'améliorations qui contribuent à valoriser son logement.

CONSEIL ARCHITECTURAL : QUELLE PLUS-VALUE POUR LE TERRITOIRE ?

Val de Garonne Agglomération a confié au CAUE une mission de conseil architectural dans le cadre de son opération façades multi-sites.



Témoignage de Jean-Marc Fraiche, Directeur du Pôle habitat, aménagement et urbanisme

Pourquoi avoir sollicité le CAUE ?

L'agglomération et le CAUE avaient des habitudes de travail prises depuis plusieurs années (permanences). La majorité des communes du territoire sont adhérentes au CAUE et utilisaient ses services dans le cadre des aménagements de bourgs, réhabilitation du patrimoine communal...

C'est donc tout naturellement que, lorsque l'opération façades multi-sites a été initiée et que des compétences techniques ont été recherchées pour asseoir la légitimité des préconisations faites aux propriétaires, nous avons sollicité le CAUE.

Après 3 années, quel bilan tirez-vous ?

Les trois années d'opération auront permis de démontrer la nécessaire complémentarité entre le volet technique et le suivi administratif des dossiers de réhabilitation et d'embellissement des façades des communes volontaires.

Les résultats sont unanimement salués par les maires, les bénéficiaires et des relations constructives ont pu être tissées avec les artisans locaux. Les objectifs quantitatifs et qualitatifs ont été atteints avec un effet "boule de neige" et de prise de conscience de l'importance du visuel des façades dans la perception du domaine public et de la revitalisation des cœurs de villes et de bourgs.



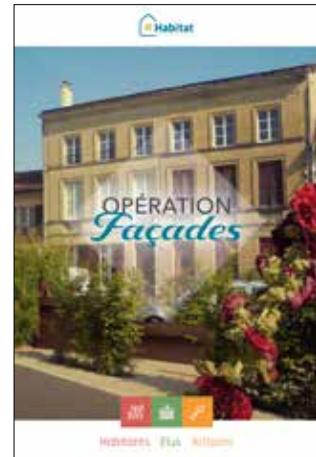
SOIGNER SA FAÇADE

Guide Opération façades

Val de Garonne Agglomération

Dans le prolongement de l'opération façades multi-sites, le CAUE et Val de Garonne Agglomération ont conjointement rédigé un guide de bonnes pratiques à l'usage des habitants, élus et artisans.

Recomposer un rez-de-chaussée commercial, redonner des couleurs, gommer des altérations, ou retrouver un appareil en pierre de taille. À partir d'exemples, le guide présente des réponses concrètes à la restauration des façades anciennes dans le respect de l'architecture du bâti. Il indique les principes généraux qui guident les travaux et apporte des précisions sur des éléments architecturaux, la nature et la mise en œuvre des matériaux. Il s'attache à détailler les points de vigilance à ne pas négliger et rappelle les règles d'urbanisme en vigueur.



Le guide Opération façades est disponible sur demande auprès du service habitat de Val de Garonne et du CAUE.

L'accompagnement technique, administratif et financier apportés à chacune des étapes du dispositif "opération façade" est désormais enrichi par ce guide. Ou comment passer de l'envie de faire à la réalisation effective des travaux et participer ainsi à l'embellissement global du paysage urbain.

19 —



Extrait du guide page 22 Gommer des altérations (Saint-Barthélémy-d'Agenais). On peut qualifier d'hétéroclites les deux façades de cet immeuble d'angle que son nouveau propriétaire souhaite rénover. (...) Chaque partie de la façade pignon a fait l'objet d'un soin adapté à ses caractéristiques en restituant les parties abîmées ou dénaturées. Une patine à la chaux colorée a permis d'uniformiser les reprises de pierres ou de joints. Des lambrequins en zinc sont rapportés sur la face des coffres de volets roulants.



Conseiller les particuliers

Le conseil en énergie

2020 fut une année de transition pour le conseil en énergie. L'arrêt annoncé, au 31 décembre, de l'Espace-Info-Énergie, a conduit à la mise en place, à partir de juillet, d'un nouveau dispositif : une plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat. Cette plateforme, FAIRE 47, est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2021.



DERNIER BILAN POUR L'ESPACE-INFO-ÉNERGIE

La mission principale des conseillers de l'Espace-Info-Énergie est de proposer aux particuliers des conseils et des solutions concrètes pour :

- mieux maîtriser leurs consommations d'énergie : chauffage, isolation, ventilation
- recourir davantage aux énergies renouvelables : solaire, géothermie, biomasse...
- encourager le passage à l'acte

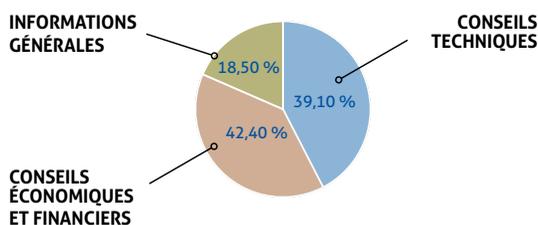
Malgré :

- les périodes de confinement ;
 - la mise en sommeil des permanences délocalisées dans les Territoires à Énergie POSitive (TEPOS) ;
 - et l'interruption des conseils en "tête à tête"
- l'activité est en augmentation : 1400 demandes ont été traitées dont 72% par téléphone.

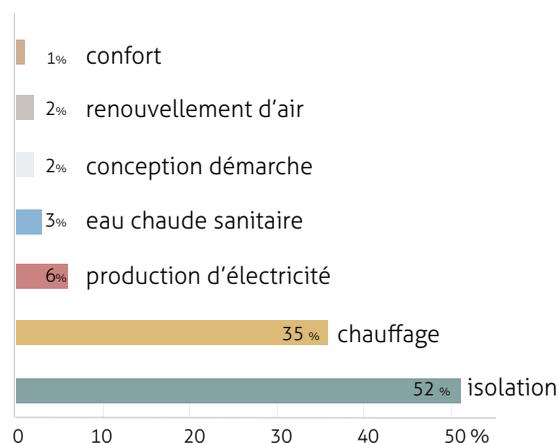
Les animations

- Participation à la Foire d'Agen (septembre)
- Participation aux Commissions locales d'amélioration de l'habitat (CLAH)
- Participation aux Commissions Qualibat

Pourquoi consulte-t-on l'Espace-Info-Énergie ?



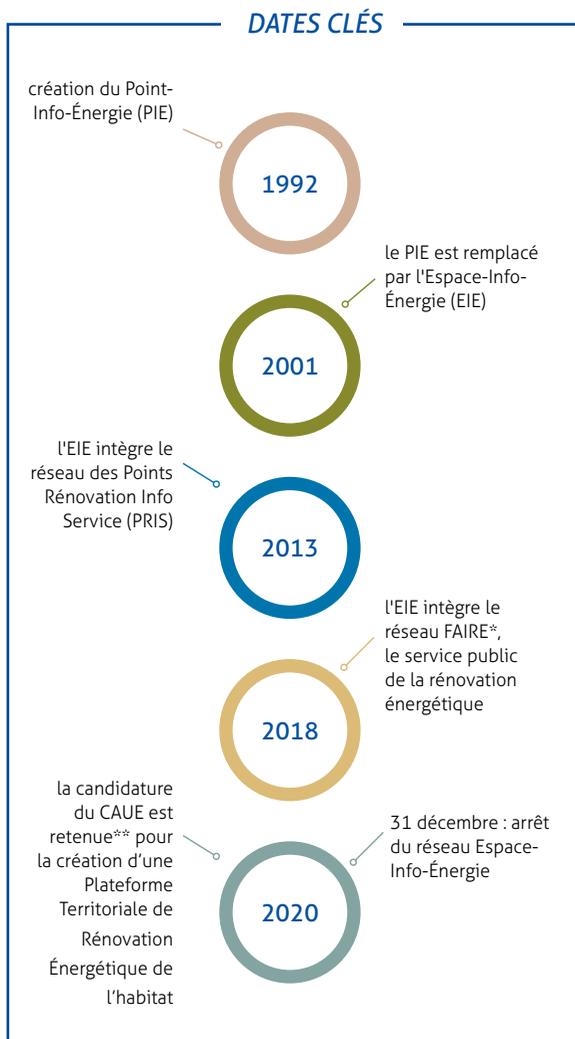
Quels sont les types de conseils techniques donnés ?





1992-2020 : LE CAUE ET LE CONSEIL EN ÉNERGIE UNE LONGUE HISTOIRE ...

Depuis 1992, le CAUE de Lot-et-Garonne affirme une volonté de sensibilisation et d'information à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables.



* Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique

** Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Ademe et du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

2021 : FAIRE 47, UNE PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE MUTUALISÉE

Opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2021, la plateforme FAIRE 47, est un service public de proximité pour accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique. Elle couvre 42% du territoire départemental (146 communes) et devrait répondre aux attentes de plus de 122 000 habitants soit 57 550 ménages.

Portée par le CAUE, elle réunit 6 EPCI : 1 agglomération et 5 communautés de communes (CC)

- CC Bastides en Haut Agenais Périgord
- CC Confluent et Coteaux de Prayssas
- CC Fumel Vallée du Lot
- CC Lot-et-Tolzac
- CC Porte d'Aquitaine en Pays de Serres
- C. d'Agglomération du Grand Villeneuvois



La plateforme FAIRE 47 couvre 42% du territoire départemental

En pratique FAIRE 47 c'est :

- 3 conseillers
- des permanences délocalisées
- un numéro unique : 05 53 48 46 72
- un site web : www.faire47.fr



ANIMATIONS



183

PARTICIPANTS



SENSIBILISATION

TRANSMETTRE ET PARTAGER



«Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.»

Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture





Sensibilisation

Transmettre & partager • Un projet pour mon village - Cycle de formations

Le CAUE organise régulièrement des actions de sensibilisation (visites, conférences, ateliers participatifs...) et de formation en direction de publics spécifiques : élus, techniciens de collectivités, agents des services de l'État ou professionnels du cadre de vie.



L'hémicycle du Conseil départemental a accueilli les stagiaires lors des modules fondamentaux.



À Tournon d'Agenais, lors du module thématique n°1.

Former les nouveaux élus aux enjeux de l'aménagement de leur territoire, leur permettre d'identifier les partenaires locaux pour les accompagner, leur donner des méthodes et des outils, les sensibiliser à la conduite de projet et à la qualité architecturale telle est l'ambition du cycle de formations *Un projet pour mon village*. Composé de 2 modules fondamentaux et de 4 modules thématiques, il a débuté en octobre et se prolongera en 2021.

Partenaires du cycle : Conseil Départemental de Lot-et-Garonne (direction de soutien aux territoires représentée par A.Lespès Tortul) / Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot-et-Garonne (mission Conseil représentée par J.F. Cruzet) / Direction Départementale des Territoires de Lot-et-Garonne (délégation de l'Anah) / Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine / Association des Maires de Lot-et-Garonne / Association des Maires Ruraux de France / Communes et EPCI accueillant les modules.

COMMANDE PUBLIQUE : LES FONDAMENTAUX POUR LANCER UN PROJET

Module fondamental n°1

Agen • 6 octobre

Ce premier module était consacré aux fondamentaux de la commande publique, ou comment (bien) lancer un projet. Faciliter l'émergence du projet communal (sur un plan qualitatif, technique, juridique et financier) ; comprendre, à partir d'exemples, le processus de mise en œuvre d'un projet et repérer les acteurs locaux apportant un appui tels ont été les principaux points abordés.

MAÎTRISE ET GESTION DU PATRIMOINE FONCIER

Module fondamental n°2

Agen • 20 octobre

Quels sont les modes d'actions possibles sur le patrimoine foncier communal ? Comment agir avec discernement sur le foncier privé ? Après une présentation du diagnostic du patrimoine immobilier communal et des outils d'analyse à disposition des élus, l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine a présenté son rôle et ses missions. Le témoignage de l'ancien maire de Nersac (Charente) est venu éclairer le propos par un exemple de marche à suivre (projet d'habitat en cœur de bourg).

AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS DU BOURG : OUTILS ET PARTICIPATION HABITANTE

Module thématique n°1

Tournon d'Agenais • 28 octobre

Ce premier module thématique a proposé de :

- | appréhender le contenu d'un plan de référence et des missions de maîtrise d'œuvre
- | faire un état des lieux des principes et outils de la participation habitante

La formation s'est clôturée par une visite commentée de l'aménagement de la bastide et le témoignage du maire de Tournon d'Agenais.



Pleinement investi dans la diffusion de la connaissance sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage, le CAUE réalise et met gratuitement à disposition des documents à vocation pédagogique. Documents à télécharger sur www.caue47.com / rubrique Ressources et Publications.

MUR OU HAIE QUELLE CLÔTURE CHOISIR EN LOT-ET-GARONNE ?

Affiche-fiche conseil n°7

Souvent considérée comme "accessoire", la clôture est encore trop négligée. Pour autant, elle demeure un élément indissociable de l'habitat individuel. Afin de permettre son intégration dans le paysage, elle doit bénéficier d'un traitement attentif.

L'affiche-fiche présente des exemples et des préconisations afin de clôturer sans dénaturer.



FICHES ESPACES PUBLICS

Monségur, Agen (skate-park), Villerséal, Saint-Robert, Le Lédât et Le Mas d'Agenais : 6 nouvelles fiches sont venues enrichir la collection qui compte désormais 23 références d'aménagement d'espaces publics.

CAUE MODE D'EMPLOI

Quelles sont les spécificités de l'approche CAUE ? Quels types d'intervention et d'accompagnement, propose-t-il aux communes et EPCI ? Comment s'en saisir ? CAUE MODE D'EMPLOI, document à l'usage des nouveaux élus, répond à toutes ces questions.

REGARDS N°9

Bulletin d'informations

Diffusée à tous les adhérents, cette publication présente l'actu architecturale du moment, donne la parole à des élu-e-s et propose un zoom sur un bâtiment ou un aménagement récemment livré dans le département.

WWW.ARCHITECTURE-CONTEMPORAINE-LOTETGARONNE.FR

Ce site web présente 75 références de grands édifices (théâtres, stades, musées) mais aussi des immeubles d'habitations, des lieux de travail, des équipements sportifs, des écoles, des maisons individuelles... tous les bâtiments qui constituent notre cadre de vie.





Sensibilisation

Transmettre & partager
Rêver le musée - Architecture et design graphique

Des conférences, une exposition, des visites, des ateliers, des ciné-archis, une performance dansée... c'était Rêver le musée ou comment fêter l'architecture, le design graphique et le vingtième anniversaire du Musée de Gajac (Villeneuve-sur-Lot). Les animations ont mis en évidence la transformation du lieu par cet équipement culturel mais aussi des pistes potentielles d'évolution pour demain.



© Design Philippe Apeloig 2020

RÊVER LE MUSÉE

Architecture et design graphique
Musées de Gajac • Villeneuve-sur-Lot
du 9 au 30 octobre

L'ensemble des manifestations se sont déroulées au Musée de Gajac. Elles ont rassemblé en moyenne entre 30 et 50 participants, dans le strict respect des règles sanitaires.

Partenaires : Pays d'Art et d'Histoire du Grand Villeneuvois / Musée de Gajac - Ville de Villeneuve-sur-Lot.

ARCHITYPO, QUAND LA TYPOGRAPHIE RENCONTRE L'ARCHITECTURE

Exposition de Philippe Apeloig
du 9 au 30 octobre

À la fois designer-graphiste et typographe Philippe Apeloig est une figure importante du monde de l'art. Depuis une trentaine d'années, il travaille essentiellement pour des institutions culturelles. En 2005, il crée une affiche pour la ville du Havre au moment où les constructions en béton d'Auguste Perret sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco. La même année, il dessine le logotype de l'institution Musée de France. En 2015, Jean Nouvel lui confie la signalétique du Louvre Abu Dhabi... Autant de projet, où la typographie et l'architecture se croisent, se superposent et dialoguent.

LA TYPOGRAPHIE UNE ARCHITECTURE SOUPLE

Conférence de Philippe Apeloig
29 octobre

Comprendre le processus de création, les différentes étapes, les pistes suivies puis abandonnées, la recherche de références pour s'inspirer... c'est une radioscopie de quelques unes de ses œuvres que Philippe Apeloig a présenté lors de cette conférence. L'occasion de mettre en évidence les passerelles entre architecture et graphisme.



Conférence de Philippe Apeloig au Musée de Gajac



DU MOULIN AU MUSÉE, TRANSFORMATION DU PATRIMOINE

Conférence : Antoine Plazanet, architecte d'intérieur - scénographe et Jean-Claude Boussac, architecte

10 octobre

A l'occasion des 20 ans du musée, les concepteurs ont retracé, de l'élaboration à la construction, la transformation de la " friche industrielle" du moulin de Gajac en un établissement culturel.

RESSOURCE(S)

Visioconférence : Mélanie Boussière, architecte, collectif Encore Heureux

Journées nationales de l'architecture

16 octobre

Le collectif Encore Heureux, fondé par Julien Choppin et Nicola Delon, a réalisé des projets architecturaux autour du réemploi de matériaux de construction. Il crée des lieux pionniers, parfois éphémères, qui explorent et expérimentent des processus collectifs en lien avec les habitants, au service d'une architecture à Haute Qualité Humaine. De la Grande halle, halle industrielle réhabilitée en tiers-lieu (Colombelles-14) à Super-Cayrou, bivouac sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle (Gréalou-46), Mélanie Boussière, chef de projet et collaboratrice depuis 4 ans du collectif, a partagé quelques projets.

ŒIL FLOU

Performance dansée : Pierre-Mickaël Faure

10 octobre

Une création originale, une représentation unique, autour des univers de Philippe Apeloig et du collectif Encore Heureux, créée et interprétée par le danseur-chorégraphe Pierre-Mickaël Faure.

DU COLLÈGE AU MUSÉE

Parcours d'éducation artistique et culturelle

24 septembre - 1^{er}-8-15 octobre

Une classe de 4^e du collège G. Carrère à Casseneuil a suivi un parcours d'éducation artistique et culturelle animé par le Pays d'art et d'histoire et le CAUE. Après une visite immersive (appréhension de l'histoire du moulin de Gajac, évolution de ses usages et de son architecture) combinée à une présentation du contexte paysager du site aujourd'hui, les élèves ont réalisé en groupe une maquette sensible autour du thème **Rêve ton musée**. Les projets ont été exposés au musée de Gajac durant les vacances de Toussaint.



Les architectes JC Boussac et A.Plazanet.



N. Hérard, directrice du CAUE, a animé le débat qui a suivi la visio-conférence de M. Boussière du collectif Encore Heureux.



Les collégiens de Casseneuil lors la visite du site de Gajac, commentée par H.Forêt, paysagiste-conseiller du CAUE.



Sensibilisation

Transmettre & partager • Ruralité et proximité

Pendant les temps de confinement et ensuite dans les temps de déconfinement, le programme d'animations a été bouleversé. Ces changements ont favorisé l'expérimentation de nouvelles pratiques numériques basées sur la participation et l'interaction avec le public.



Église d'Allons lors des JPPM 2012.



Maison médiévale à Blanquefort-sur-Briolance lors des JPPM 2014.



Pigeonnier de Saint Astier lors des JPPM 2016.

INSTANT PATRIMOINE

10 idées de visite en Lot-et-Garonne du 26 juin au 31 août

Ne pouvant organiser des visites commentées sur site pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM), Instant Patrimoine a vu le jour. Durant 10 semaines, sur les réseaux sociaux, un élément du patrimoine rural a été mis à l'honneur : une photo, un court texte et des coordonnées gps ou comment susciter la curiosité et l'envie de partir à la découverte du patrimoine et des paysages... à côté de chez soi. Près de 1 500 internautes ont consulté les posts Instant Patrimoine.

Les dix sites retenus ont un point en commun : ils ont fait l'objet de visites lors des précédentes éditions des JPPM.

- | *Un pigeonnier au milieu des vignes* (pigeonnier Jean-de-Blanc à Saint-Astier)
- | *Un moulin bucolique* (moulin à eau de Bordes à Laugnac)
- | *La renaissance du lavoir* (lavoir de Caudecoste)
- | *Sur les chemins de Saint-Jacques-de Compostelle... l'édifice oublié* (oratoire ou maison de vignes à Montaut)
- | *Un fragment d'histoire dans son jardin* (remparts à Bruch)
- | *Le clocher-mur et le pin parasol* (église fortifiée à Allons)
- | *Escapade en vallée de Lémance* (maison médiévale à Blanquefort-sur-Briolance)
- | *Les médaillons de Lagupie* (chemin de croix du cimetière de Lagupie)
- | *Une nouvelle vie pour la tannerie* (tannerie réhabilitée en gîte à Granges-sur-Lot)
- | *Un éco-logis en bois, pierre et torchis* (maison à empilage de poutres à Cavarac)

Partenaires : DRAC Nouvelle Aquitaine - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Lot-et-Garonne / Département de Lot-et-Garonne - Direction de la culture / Fondation du patrimoine - Délégation départementale.



Le concours photos "Ma ruralité heureuse, vécue ou rêvée, en Nouvelle Aquitaine" s'est déroulé tout l'été sur internet. À l'automne, les jurys, au niveau départemental puis régional, ont sélectionné 22 photographies qui composent une exposition. Cette exposition sera accueillie en Lot-et-Garonne en 2021.

MA RURALITÉ HEUREUSE, VÉCUE OU RÊVÉE, EN NOUVELLE AQUITAINE

Concours photos

du 10 juillet au 20 septembre

Quel regard portez-vous sur la ruralité ? Les 12 CAUE de Nouvelle-Aquitaine sous l'égide de leur Union Régionale ont organisé un concours photos sur internet afin de recueillir une pluralité de représentations de la ruralité. Pari gagné puisque plus de 1 500 photos ont été reçues.

Chaque CAUE a ensuite organisé un jury afin de sélectionner 5 photos. En Lot-et-Garonne, 76 photos ont été reçues.

Le jury s'est réuni le 24 septembre, il était composé de Nathalie Hérard, directrice du CAUE ; Nadia Gargat, assistante communication Comité départemental du tourisme ; Xavier Chambelland, photographe Conseil départemental de Lot-et-Garonne et Loïc Dequier, photographe Journal Sud-Ouest.

Les 60 photos issues des sélections départementales ont été présentées au jury régional. Ce jury a sélectionné 22 photos, parmi lesquelles 3 prises en Lot-et-Garonne, qui constitueront une exposition.

Partenaires : les CAUE de Nouvelle-Aquitaine et leur Union Régionale.

QUEL EST VOTRE PAYSAGE PENDANT LE CONFINEMENT ?

#monpaysageconfiné

du 30 mars au 11 mai

Durant le premier confinement, les CAUE de Nouvelle Aquitaine ont invité les internautes à partager, sur les réseaux sociaux, une photo de leur paysage quotidien. Par la fenêtre, dans le jardin, en ville, à la campagne, avec de belles pierres, sous de délicates glycines, au gré de la météo... les photos reçues témoignent de la diversité de nos environnements.



"Moment privilégié de bonheur" Hélène Grenier
3^e prix régional - sélection régionale



"Dondas ma Toscane" Jean-Pierre Mazel
sélection régionale



"Contemplation lot-et-garonnaise" Hervé De Bideran
sélection régionale



226
ADHÉRENTS



L'ASSOCIATION

ESPACE D'ÉCHANGES & DE CONSEILS



«Le CAUE est une association créée par la loi sur l'architecture de 1977 qui dispose de statuts types, applicables à tous, définis par décret du 9 février 1978. Pour ce qui n'est pas spécifié dans ces deux textes, il convient de se référer au cadre général de l'association loi de 1901.»

CAUE Missions et fonctionnement - Cahier Pratique Le Moniteur - 2013

Les statuts de l'association CAUE de Lot-et-Garonne ont été déclarés le 4 janvier 1980 à Agen.

«La loi de finances détermine le mode de financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.»

Article 8 - Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture





COMPTE D'EXPLOITATION 2020 | Résultat de l'exercice : - 30 896 €

Charges

- | Achats & charges externes: 137 310 €
- | Impôts & taxes: 24 544 €
- | Salaires & traitements: 344 624 €
- | Charges sociales: 188 646 €
- | Dotation aux amortissements et provisions: 14 902 €
- | Autres charges: 1 115 €
- | Total charges: 711 141 €

Produits

- | Reversement Taxe Aménagement: 411 318 €
- | Autres subventions: 197 405 €
- | Adhésions: 63 674 €
- | Vente ouvrages: 50 €
- | Produits financiers: 2 764 €
- | Remboursements assurances et IJ: 5 034 €
- | Total produits: 680 245 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

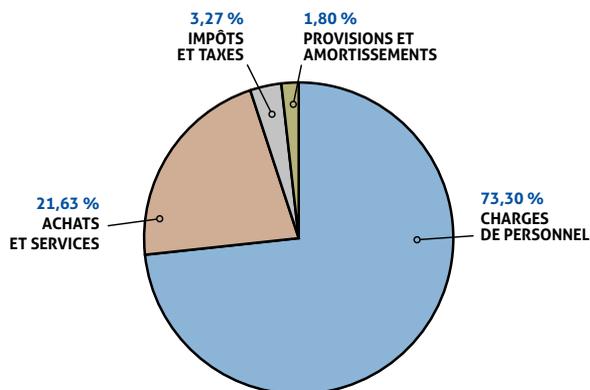
Charges

- | Achats et services: 178 259 €
- | Charges de personnel: 603 793 €
- | Impôts et taxes: 26 980 €
- | Provisions et amortissements: 14 765 €
- | Total charges: 823 797 €

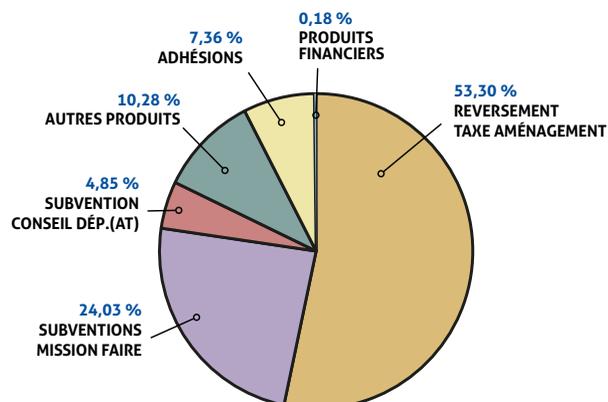
Produits

- | Reversement Taxe Aménagement (TA): 439 116 €
- | Subventions mission FAIRE: 197 971 €
- | Subvention Conseil départemental (AT): 40 000 €
- | Autres produits: 84 570 €
- | Adhésions: 60 640 €
- | Produits financiers: 1 500 €
- | Total produits: 823 797 €

CHARGES



PRODUITS





ÉQUIPE (COMPOSITION AU 31.12.2020) Direction



Nathalie HÉRARD
Directrice Architecte-urbaniste (temps plein)

Conseillers architecture urbanisme - paysage

Alexandra ACED
Architecte-conseiller
(2 jours /semaine)

Christophe BROICHOT
Architecte-urbaniste conseiller
(2 jours/ semaine)

Camille BROCHART
Conseiller tit. du diplôme d'État d'Architecte
(2 jours/semaine) *départ en février*

Hélène FORET
Paysagiste-conseiller
(2 jours/semaine) *départ en décembre*

Dominique LAMBERT
Architecte-conseiller
(2 jours/semaine)

Conseillers Espace Info-Énergie

Anthony BELLOCOQ
Conseiller Espace Info-Énergie (temps plein)
départ en mars

Rachid EL KAOURI
Conseiller Espace Info-Énergie (temps plein)

Alexandre MARESTIN
Conseiller Espace Info-Énergie (temps plein)

Assistances

Séverine BOISSEL
Assistante de direction
(temps plein)

Marie-Christine FOLCH
Chargée de communication
(temps plein)

Valérie RIVES
Secrétaire
(3,5 jours/semaine)

Virginie ALBIRA
Architecte-paysagiste conseiller
(congé parental)

CONSEIL D'ADMINISTRATION (COMPOSITION AU 31.12.2020) Présidente



Valérie TONIN
Conseillère départementale
du canton de Lavardac
Maire de Barbaste

Représentants des collectivités locales

Séverine BESSON
Conseillère départementale
du canton du Livradais

Christophe BOCQUET
Conseiller départemental
du canton d'Agen 4

Patrick CASSANY
Conseiller départemental
du canton de Villeneuve-sur-Lot 2

Sophie GARGOWITSCH
Conseillère départementale
du canton du Fumelois

Michel MASSET
Conseiller départemental
du canton de Lavardac

Représentants de l'État

Philippe GONZALES
Architecte des Bâtiments de France
Chef du Service UDAP de Lot-et-Garonne

Patrice LEMOINE
Inspecteur d'Académie

Laurent TROUVILLE
Chef de Service Urbanisme & Habitat
Direction Départementale des Territoires
de Lot-et-Garonne

Personnes qualifiées

Gilberte GIMBERT
Cadre retraitée de la DDT

Hélène SIRIEYS
Paysagiste DPLG

Représentants des professions concernées

Lionel BARRULL
Représentant la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Mathieu BRIGNOL
Géomètre expert - Représentant Le Conseil
Départemental des Géomètres-experts

Djalil MOKRANE
Architecte DPLG - Représentant du Conseil
Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine

André NOWAK
Architecte DPLG - Représentant de l'Union
Régionale des Syndicats Français d'Architectes
d'Aquitaine

Membres élus par l'assemblée générale

Jean-Jacques CARLE
Délégué départemental
Fondation du Patrimoine

Nathalie FOUNAUD-VEYSSET
Maire de Monflanquin

Gaëtan MALANGE
Maire de Saint-Barthélemy d'Agenais

Arnauld de MENTQUE
Délégué départemental Vieilles Maisons
Françaises

Guy PLANES
Association des Amis des Moulins
de Lot-et-Garonne

Émilien ROSO
Maire d'Allemans-du-Dropt

Représentant du personnel

Rachid EL KAOURI
Conseiller Espace Info-Énergie

STAGIAIRES

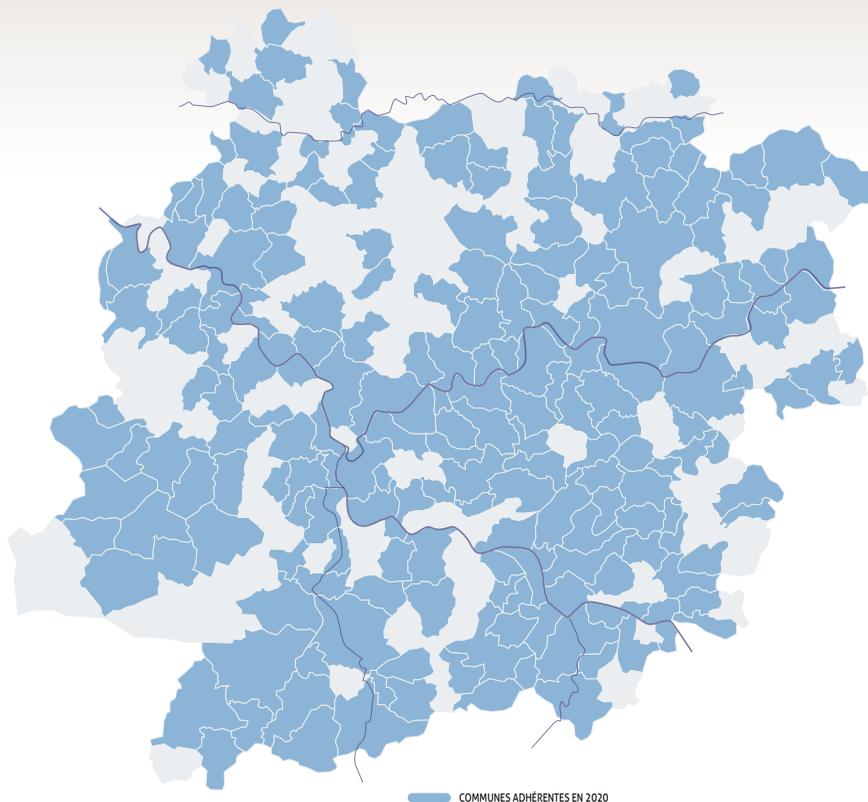
Doylan BRIEDA ENSAP Bordeaux - 4^e année

Arthur CAVERO ENSAP Bordeaux - 3^e année

Salomé CLOPEAU ENSAP Bordeaux - 4^e année

Maëlys DEGUITRE ENSAP Lille - DEP1

Lisa RESTOUEIX Agro Campus Angers -
(année de césure)



— 34

Merci à nos **226 adhérents** pour leur soutien
207 communes • 9 EPCI - Syndicats - Pays • 9 associations • 1 membre bienfaiteur

COMMUNES

AGEN • AGNAC • AIGUILLON • ALLEMANS DU DROPT • ALLEZ ET CAZENEUVE • ANDIRAN • ANTAGNAC • ANTHE • ANZEX • ASTAFFORT • AUBIAC • AURADOU • BAJAMONT • BARBASTE • BAZENS • BEAUGAS • BEAUVILLE • BEAUZIAC • BIAS • BLANQUEFORT SUR BRIOLANCE • BOË • BON ENCONTRE • BOURRAN • BRAX • BRUCH • BUZET SUR BAISE • CAMBES • CANCON • CASSENEUIL • CASSIGNAS • CASTELCULIER • CASTELJALOUX • CASTELLA • CASTELMORON SUR LOT • CASTELNAU SUR GUPIE • CASTELNAUD DE GRATECAMBE • CASTILLONNES • CAUDECOSTE • CLAIRAC • CLERMONT SOUBIRAN • COCUMONT • COLAYRAC SAINT CIRQ • CONDEZAYGUES • COULX • COURS • DAMAZAN • DAUSSE • DEVILLAC • DOLMAYRAC • DURAS • ENGAYRAC • ESCASSEFORT • ESCLOTTES • ESPIENS • ESTILLAC • FALS • FARGUES SUR OURBISE • FAUILLET • FERRENSAC • FIEUX • FONGRAVE • FOULAYRONNES • FOURQUES SUR GARONNE • FRANCESCAS • FREGIMONT • FRESPECH • FUMEL • GAUVAUDUN • GONTAUD DE NOGARET • GRANGES SUR LOT • GREZET CAVAGNAN • HOUEILLES • LA CROIX BLANCHE • LA REUNION • LA SAUVETAT DU DROPT • LA SAUVETAT SUR

LEDE • LABRETONIE • LACAPELLE BIRON • LACEPEDE • LAFITTE SUR LOT • LAGARRIGUE • LAGRUERE • LAGUPIE • LAMONTJOIE • LANNES • LAPARADE • LAPLUME • LAROQUE TIMBAUT • LASSERRE • LAUGNAC • LAUZUN • LAVARDAC • LAYRAC • LE LAUSSOU • LE LEDAT • LE MAS D'AGENAIS • LE PASSAGE D'AGEN • LE TEMPLE SUR LOT • LEVIGNAC DE GUYENNE • LOUGRATTE • LUSIGNAN PETIT • MADAILLAN • MARMANDE • MARMONT-PACHAS • MASQUIERES • MASSELS • MAUVEZIN SUR GUPIE • MAZIERES NARESSÉ • MEILHAN SUR GARONNE • MEZIN • MIRAMONT DE GUYENNE • MOIRAX • MONBAHUS • MONBALEN • MONCLAR D'AGENAIS • MONCRABEAU • MONFLANQUIN • MONHEURT • MONSEGUR • MONSEMPRON LIBOS • MONTAGNAC SUR AUVIGNON • MONTAGNAC SUR LEDE • MONTASTRUC • MONTAYRAL • MONTESQUIEU • MONTPEZAT D'AGENAIS • MONTPOUILLAN • NERAC • PAULHIAC • PENNE D'AGENAIS • PEYRIERE • PINDERES • PINEL-HAUTERIVE • POMPOGNE • PONT DU CASSE • PORT SAINTE MARIE • POUDENAS • PRAYSSAS • PUCH D'AGENAIS • PUJOLS • PUYMIROL • RAZIMET • REAUP-LISSE • ROQUEFORT • SAINT ANTOINE DE FICALBA • SAINT AUBIN • SAINT AVIT • SAINT BARTHELEMY D'AGENAIS • SAINT CAPRAIS DE LERM • SAINT COLOMB DE LAUZUN

• SAINT ETIENNE DE FOUGERES • SAINT ETIENNE DE VILLEREAL • SAINT EUTROPE DE BORN • SAINT GEORGES • SAINT GERAUD • SAINT JEAN DE THURAC • SAINT LAURENT • SAINT LEGER • SAINT LEON • SAINT MARTIN CURTON • SAINT MARTIN DE VILLEREAL • SAINT MARTIN PETIT • SAINT PARDOUX ISAAC • SAINT PARDOUX DU BREUIL • SAINT PASTOUR • SAINT PIERRE DE BUZET • SAINT QUENTIN DU DROPT • SAINT ROBERT • SAINT ROMAIN LE NOBLE • SAINT SARDOS • SAINT SAUVEUR DE MEILHAN • SAINT SERIN DE DURAS • SAINT SIXTE • SAINT SYLVESTRE SUR LOT • SAINT URCISSÉ • SAINT VINCENT DE LAMONTJOIE • SAINT VITE DE DOR • SAINTE BAZEILLE • SAINTE COLOMBE DU VILLENEUVE • SAINTE GEMME DE MARTAILLAC • SAINTE LIVRADE SUR LOT • SAINTE MARTHE • SAINTE MAURE DE PEYRIAC • SAMAZAN • SAUMEJAN • SAUVETERRE LA LEMANCE • SAUVETERRE SAINT DENIS • SEGALAS • SENESTIS • SERIGNAC SUR GARONNE • SERIGNAC-PEBOUDOU • SOS-GUEYZE-MEYLAN • SOUMENSAC • TAILLEBOURG • TAYRAC • TONNEINS • TOURLIAC • Tournon D'AGENAIS • TRENTELS • VARES • VIANNE • VILLENEUVE DE DURAS • VILLENEUVE SUR LOT • VILLEREAL • VIRAZEIL • XAINTRAILLES

EPCI PAYS SYNDICATS

AGGLOMÉRATION D'AGEN • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT-AGENAIS PÉRIGORD • COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS • SCOT VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE • SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'AGENAIS • SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU LOT • VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

ASSOCIATIONS

AMICALE DES MAIRES DE LOT-ET-GARONNE • ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT • ASSOCIATION LES AMIS DES MOULINS LOT-ET-GARONNE • ASSOCIATION MARGUERITE DURAS • CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES D'AQUITAINE • FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS • FONDATION DU PATRIMOINE • OPH AGEN HABITAT • VIEILLES MAISONS FRANÇAISES DÉLÉGATION 47

MEMBRE BIENFAITEUR

Madame HACCART



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE



- | Assistance technique : participation au dispositif
- | Hébergements touristiques : conseils des porteurs de projets et avis sur dossier
- | Patrimoine non protégé : participation à la commission patrimoine et aide à la décision
- | Cycle de formation express des élu.e.s (modules fondamentaux)
- | Conférence des territoires (23 septembre) présentation du projet de plateforme mutualisée de rénovation énergétique de l'habitat FAIRE 47 (6 EPCI / 122 000 habitants / 146 communes)

ASSOCIATION DES MAIRES DE LOT-ET-GARONNE



- | Cycle de formation express des élu.e.s (modules fondamentaux et thématique)

FONDATION DU PATRIMOINE



- | Accueil du siège de la délégation départementale représentée par Jean-Jacques Carle
- | Accompagnement des porteurs de projets dans le suivi administratif des dossiers et mise à disposition des compétences d'un architecte-conseiller
- | Instants Patrimoine : mise en place d'une offre numérique de visites patrimoniales hebdomadaires durant l'été 2020

COMITÉS LEADER



Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (LEADER) est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. Le CAUE 47 est membre des comités de programmation de 3 Pays :

- | Pays de l'Agenais
- | Pays de la Vallée du Lot 47
- | Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne

À ce titre, il participe aux comités et apporte son expertise.

FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE



Le CAUE 47 est adhérent de la FNCAUE.

- | Participation à la commission technique partenariale (3 réunions : 6 février, 16 septembre et 4 novembre)
- | Participation au groupe projet logements des seniors, le 5 février à Paris

UNION RÉGIONALE DES CAUE DE NOUVELLE AQUITAINE



Le CAUE 47 est adhérent de l'URCAUE-NA.

- | Participation à la formation communication, le 16 janvier, à Bordeaux
- | Participation aux collèges des directeurs (24 mars, 5 octobre et 5 novembre), aux conseils d'administration et à l'assemblée générale
- | Participation aux concours photos régionaux " Mon paysage confiné " et " Ma Ruralité heureuse "

Le CAUE 47 est intervenu :

- | Matinée d'information-sensibilisation aux métiers d'architecte, paysagiste, urbaniste - Lycée J.-B. de Baudre, Agen, le 30 janvier
- | Journée d'information des enseignants stagiaires de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) le 20 février à Agen, thème "Le CAUE expliqué aux futurs enseignants"
- | Reconnaissance du label Architecture Contemporaine Remarquable lors d'une visio-conférence le 18 juin avec la participation de la DRAC et de l'UDAP 47 (7 réalisations présentées)
- | Rencontre biennale internationale Marguerite Duras, le 19 septembre à Duras, "Son nom de Duras dans le Platier en ruines", intervention portant sur la valorisation littéraire et paysagère du site du Platier à Pardaillan
- | Forum technique sur le programme SARE, dans le cadre du webinaire organisé par le Réseau Amorce, le 15 décembre

Le CAUE 47 a participé :

- | à l'atelier Flash organisé par la DDT 47 pour le site de Métal Temple à Fumel le 22 janvier
- | au séminaire-conférence organisé par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes le 16 octobre "Regard croisé sur l'espace public"
- | à la journée d'échanges "Fenêtres sur bourg" organisée en webinaire le 20 novembre 2020 par le PNR Livradois Forez
- | à la mise en place en Préfecture du Comité Local de l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale le 26 novembre
- | aux comités de pilotage et aux comités techniques de l'étude du Plan de Paysages du Pays de l'Agenais
- | aux commissions départementales : Nature, Sites et Paysages (CDNPS)/ Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) / Conciliation en matière d'élaboration de Documents d'Urbanisme (CDCDU).



CAUE 47

9, rue Étienne Dolet - 47000 Agen - 05 53 48 46 70
contact@caue47.com

caue47.com